



SOULAINES  
sur AUBANCE

27 Août 2008

# SOULAINES *INFOS* N°4

La Mairie est ouverte : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30  
et samedi matin de 9h à 12h.

La Mairie sera exceptionnellement fermée les jeudi 11 et vendredi 12 septembre.

Le prochain Conseil Municipal siègera à 20h30 le lundi 8 septembre 2008.

Ce journal est le vôtre : vous pouvez déposer en Mairie vos annonces, articles, réflexions, questionnements, dessins, photos, etc..... à l'ordre de la commission Infos, ou par courriel à [mairiesoulaines@wanadoo.fr](mailto:mairiesoulaines@wanadoo.fr).

La pensée du mois : Une photo ? C'est l'instant qui s'arrête, les sentiments qui demeurent, et la vie qui s'en va.  
Jérôme Touzalin

Annuaire

Mairie

tel 02-41-45-30-21

fax 02-41-45-70-34

Grange aux Dîmes

(réserv. spectacles)

02-41-45-24-16

Bibliothèque

02-41-44-29-72

Local jeunes

02-41-57-63-98

École (direction)

02-41-45-72-08

## ECOLE

Rentrée des enseignants  
le lundi 1er septembre,  
Rentrée des enfants  
le mardi 2 septembre.

## BIBLIOTHEQUE

À partir de septembre,  
ouverture les mercredis de  
16h à 17h30, les samedis  
de 11h30 à 12h30.

## COMITE DES FETES

Le nouveau Comité des  
Fêtes vous informe qu'il  
organisera le vide greniers  
le dimanche 5 octobre.

Extraits du courrier de M Antonini, Président d'Angers Loire Métropole, en date du 17 juillet, aux maires des communes de l'Agglomération.

...« Angers Loire Métropole dispose de la compétence en assainissement non collectif et a procédé à la création de son service public au 31 décembre 2005 »

...« il s'agit de vérifier l'état et le niveau de fonctionnement des installations, d'apporter conseil aux propriétaires pour leur réhabilitation si elle s'avère nécessaire, et plus globalement de vérifier le bien fondé des choix effectués en matière de zonage d'assainissement »

...« pour le moment 2295 installations sur les 6000 que compte le territoire ont été vérifiées et 60% présentent un fonctionnement correct »

...« sur le plan financier, une installation d'assainissement individuelle neuve représente un investissement important, de l'ordre de 5000 € HT pour une installation classique. À cet investissement, il convient de rajouter 90 € HT de contrôle correspondant à la prestation du SPANC. La durée d'amortissement d'une telle installation est de l'ordre de la trentaine d'années, ce qui représente un coût annuel de 169,67 € HT. »

...« en comparaison, un branchement neuf raccordé au système d'assainissement collectif est facturé 1680 € HT, auxquels il faut rajouter les travaux de raccordement en partie privée, de l'ordre de 1000€ HT. La durée d'amortissement est la même que pour une installation individuelle (les matériaux mis en œuvre sont d'ailleurs identiques). Cela représente un coût annuel de 89,33 € HT. »

...« en outre, les taxes reversées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, afférentes à ces deux modes de gestion sont également différentes : 0,23 €/m<sup>3</sup> pour l'assainissement autonome et 0,44 €/m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif. »

...« le fonctionnement annuel d'une installation individuelle représente 43,75 € HT (une vidange et un contrôle tous les 4 ans) contre 153 € HT pour un assainissement collectif (une redevance assainissement correspondant à une consommation moyenne de 150 m<sup>3</sup> + abonnement). »

...« il apparaît ainsi que le coût d'une installation individuelle représente au bout de trente ans 213,42 € HT par an. Celui d'une installation d'assainissement collectif revient sur la même période à 242,33 € HT. »

...« pour compléter votre information, l'évolution future des coûts de l'assainissement collectif sera très certainement supérieure à l'inflation, du fait des investissements très importants consentis dans la période actuelle (rénovation de la station d'épuration de la Baumette). »

Si l'on en croit l'étude ci-dessus, les installations individuelles devraient fonctionner 30 ans. À Soulaines, nous savons que cela n'est pas la cas. L'amortissement n'est donc pas celui énoncé. Ces chiffres sont discutables.

Nos assainissements collectifs à « la Chapelle » et à « la Marzelle » ne sont pas aux normes, et pourtant une augmentation des coûts est annoncée. Avec Michel Robert, 2<sup>e</sup> adjoint, nous avons reçu M Monier, directeur général des services d'A.L.M., le 22 août ; il n'imaginait pas l'état de ces stations. Il s'est engagé à intervenir auprès des services d'assainissement d'A.L.M. pour une remise en état rapide de ces 2 points noirs.

Je vais suivre l'avancement de ce dossier auprès de M Despretz, dans notre commune. Je vous rendrai compte de ces entretiens.

Le Maire

### Compte-rendu du conseil municipal du lundi 7 juillet 2008

- l'aménagement du futur lotissement des grands Prés nécessite une réétude de l'entrée du bourg lorsque l'on vient de St Melaine (jusqu'à l'église, en y incluant les espaces devant l'école). Une réflexion quant à un réaménagement, est en cours entre les élus, les architectes et le département notamment.
- travaux de rénovation des lanternes : le conseil décide de participer à la rénovation de 33 lanternes (29 rue du Tertre et 4 à la Marzelle) pour un montant total de 21148,48 € HT, avec l'aide du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire. La participation de la commune s'élèvera à 9748,48 € HT.
- ont été abordés en questions diverses le projet cinéma, le concours des maisons fleuries entre autres et la parole a été donnée en fin de conseil à Mme Cadot pour la Mission locale et l'ADMR.

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

#### CONCOURS PHOTOS

L'Université d'Angers organise pour la 3ème année consécutive la Nuit des chercheurs, événement proposé par la Commission européenne qui aura lieu le 26 septembre 2008 au théâtre « Le Quai » d'Angers. Dans ce cadre est organisé un concours photo intitulé « portrait de chercheur(s) ouvert à tous. (voir affichage Mairie ou [www.univ-angers.fr/nuitdeschercheurs2008](http://www.univ-angers.fr/nuitdeschercheurs2008))

#### DU COTE DES COMMISSIONS...

- à l'école, un employé communal a transformé fin août une partie des préfabriqués (qui sont hors service) en préau, ce qui double la surface de l'actuel préau.
- la Caisse des écoles s'est réunie le mardi 26 août et a voté les tarifs cantine et garderie pour 2008-2009. Le prix du ticket repas enfant sera de 2,96 €, celui du repas adulte de 5,67 €. Pour la garderie, le prix de base par vacation est fixé à 1,38 €.

#### INFOS

- le club de tennis de Soulaines vous informe de son AG de rentrée du vendredi 5 septembre à 20h00, et vous invite à venir vous inscrire les samedis 6 et 13 septembre de 10h à 12h30.
- le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) organise le samedi 13 septembre, de 9h à 17h, une opération portes ouvertes pour informer le public de sa mission de formation et d'accompagnement des parcours professionnels. (CNAM 122 rue de Frémur Angers)

#### INVITATION

Membres de l'Association Ciel d'Anjou, nous vous proposons d'aller à la découverte du ciel d'été autour d'une soirée aux étoiles le vendredi 5 septembre à 20 heures. (salle Cortesquise)  
La séance commencera par une projection vidéo qui sera suivie d'une observation aux instruments et d'un repérage des constellations à l'œil nu, dès la tombée de la nuit et si le temps le permet.

#### PARRAINAGE

##### A LA MISSION LOCALE

La mission locale lance une action qui vise à aider les jeunes à appréhender le monde professionnel. Toute personne, disposant d'un peu de temps libre, sensible à l'insertion professionnelle des jeunes et connaissant le monde de l'entreprise, sera la bienvenue pour soutenir un jeune dans sa dynamique de recherche d'emploi.

Cet accompagnement des parrains/marraines vient en complément du suivi réalisé par le ou la conseillère de la Mission Locale Angevine. Pour intégrer le réseau, prendre contact avec Nadine Pareige, en téléphonant à la Mission Locale, au 02-41-24-16-00.

#### ENVIRONNEMENT

- à l'accueil de la Mairie, vous pouvez déposer vos piles usagées, ainsi que les cartouches d'encre de vos imprimantes.
- les personnes intéressées par le covoiturage, sont invitées à placer leurs annonces (offres et demandes) sur le panneau d'affichage situé au secrétariat de la Mairie.
- pour nos déplacements, Angers Loire Métropole édite une carte du réseau cyclable existant dans les 31 communes de l'agglomération. Cette carte sera disponible en mairie à partir du 16 septembre.

#### INVITATION

Une réunion publique concernant le futur lotissement des grands Prés est organisée à la Grange aux Dîmes le vendredi 12 septembre à 20h.

Cette réunion a pour but de vous donner toutes les informations concernant ce projet. Outre les élus, différents intervenants pourront répondre à vos questions.

*Voici les intervenants de la soirée :*

Cabinet RO.ME Architecture, Cabinet Ecce Terra, M Chevrollier « France lots », Mme de Valence « Angers Loire Métropole », un responsable Val de Loire.

#### INFOS RAPPEL

- le COMICE agricole et viticole du canton des Ponts de Cé se déroulera le samedi 30 août 2008 à St Jean des Mauvrets au lieu dit "Mécrin".
- l'Association ESPOIR fêtera ses 80 ans le dimanche 7 septembre.